

Les mammites en Wallonie, des causes multifactorielles

*C. Delfosse¹, Planchon V.², M.-F. Humblet³, E. Froidmont¹, E. Piraux⁴, C. Bertozzi⁵,
Bartiaux-Thill¹ et C. Hanzen³*

*(1) Département de Productions et Nutrition Animales – Centre de Recherches Agronomiques
de Gembloux*

*(2) Section Biométrie, Gestion des données et Agrométéorologie - Centre de Recherches
Agronomiques de Gembloux*

*(3) Service d'Obstétrique et de Pathologie de la Reproduction des Ruminants, Equidés et
Porcs – Université de Liège*

(4) Comité du lait

(5) Association Wallonne de l'Élevage

Introduction

Le paysage laitier wallon a ses dernières semaines le vent en poupe. La demande croissante de produits laitiers laisse présager des possibilités de revenus supplémentaires pour les éleveurs. Le maintien de la qualité et de cette rentabilité passe, notamment, par un contrôle accru des facteurs de risque de la mammité, affection qui représente à elle seule 35% des coûts relatifs aux pathologies des vaches laitières. Ces coûts résultent pour 66 % d'entre eux d'une diminution quantitative et qualitative de la production. La mammité est une maladie aux causes multiples et aux manifestations le plus souvent subcliniques, ce qui en rend le contrôle et la surveillance difficiles. En donner la cause et surtout y remédier implique d'identifier et de hiérarchiser aussi précisément que possible les facteurs de risque qui directement ou indirectement en sont responsables.

Conscient de ces réalités, un groupe de travail s'est constitué. L'OSaM (Observatoire de la Santé Mammaire) a fédéré les « forces vives » wallonnes. De plus, un projet financé par la Région Wallonne a permis de réaliser une enquête dans près de 400 élevages laitiers. L'enquête terminée en juillet 2007, le projet est entré dans sa phase d'analyse. Celle-ci a pour but de décrire et de comprendre les impacts possibles des différents facteurs de risque sur le statut sanitaire de la glande mammaire. A terme, l'objectif final est de mettre au point un outil d'aide à l'identification des points faibles et forts d'une exploitation confrontée à un problème de mammites.

Méthodologie

Cette étude a été réalisée dans 349 exploitations laitières wallonnes inscrites au contrôle laitier sélectionnées sur base du taux cellulaires du lait. Les objectifs sont d'identifier et de hiérarchiser, au travers d'une visite de traite et d'élevage, les caractéristiques générales de traite (l'hygiène, la préparation à la traite, etc.) et environnementales des élevages laitiers (le logement, l'alimentation, les méthodes de tarissement, etc.) qui influencent le statut sanitaire de la glande mammaire au niveau du troupeau.

Résultats

La machine à traire

Les pratiques observées varient fortement d'une exploitation à l'autre, ayant ainsi un impact différent sur le risque d'infections mammaires. Dans un souci de clarté, seules principales observations relatives à la traite sont exposées dans cet article. Mais rappelons que de nombreux facteurs tels que le logement et le management doivent également être maîtrisés afin de diminuer le risque de nouvelles infections.

Etat des manchons trayeurs

Les manchons trayeurs sont directement en contact avec les trayons et doivent donc être adaptés à la majorité du troupeau et en bon état. Cela implique, entre autre, de les changer toutes les 2500 traites, en particulier s'ils sont en caoutchouc. Les manchons usés perdent de leur élasticité, provoquant davantage de lésions des trayons et deviennent poreux, favorisant la prolifération de pathogènes. Nous constatons qu'en Wallonie, seulement 6% des exploitations suivent cette recommandation.

Phénomène d'impact

En moyenne 11% des traites sont accompagnées d'entrées d'air et 2% de chutes de faisceaux. Ces phénomènes traduisent une mauvaise adaptation de la machine à traire au troupeau, favorisant ainsi la projection de lait potentiellement infecté dans le canal du trayon. Alors que les chutes de faisceaux sont à proscrire durant la traite, un seuil de 15% est toléré pour les entrées d'air.

Hygiène de traite

Etant donné que le lait peut être projeté dans le canal du trayon, il est impératif de limiter sa contamination par de nouvelles bactéries au niveau des manchons. Le nettoyage préalable des trayons est, pour cela, une précaution indispensable. Cette pratique n'est cependant systématique que chez 68% des éleveurs. En pratique, traire les vaches à problème en fin de traite (12% des éleveurs) ou à l'aide d'une griffe spéciale (10% des éleveurs) permet de limiter fortement la transmission de bactéries aux vaches saines. Si ces précautions ne sont pas prises, le nettoyage des griffes après le passage d'une vache à problème ou de façon systématique après chaque vache constituent des solutions alternatives. Cependant, seuls respectivement 39% et 5% des éleveurs ont recours à ces techniques. Au final, 40% des éleveurs de notre enquête ne réalisent aucune mesure préventive contre la transmission de bactéries durant la traite et s'exposent ainsi considérablement à des risques de nouvelles infections.

Autres résultats pouvant influencer le taux cellulaire

D'autres aspects positifs mais également négatifs dans les pratiques de management de nos éleveurs ont été observés si on les compare aux standards classiquement admis. Nous en donnons quelques exemples.

Dans les aspects « positifs », les faits suivants sont observés :

- Les vaches en logettes sont significativement plus propres que celles en stabulation et obtiennent de meilleurs résultats cellulaires.
- Le post-trempage est réalisé dans environ 2/3 des exploitations.
- Dans plus de deux tiers des exploitations, le tarissement se réalise en une seule fois.
- Dans environ 66% des exploitations, les vaches sont tondues, participant ainsi à la diminution du taux cellulaire de tank.

Dans les aspects plutôt « négatifs », les faits suivants sont observés :

- Un box de vèlage n'est présent dans l'exploitation que dans 35 % des cas.
- Un affouragement après la traite n'est réalisé que dans 45 % des cas et le blocage des animaux après la traite n'est effectué qu'une fois sur trois.
- Près d'un quart des ensilages d'herbe et de maïs chauffent.

Les auteurs remercient les éleveurs qui ont donné leur temps pour que cette enquête soit possible ainsi que la Direction Générale de l'Agriculture du Ministère Wallon de l'Agriculture (IG3 recherche) pour les subsides octroyés à ce projet.